

/K.E/
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES
ET DE L'ARTISANAT.
B.P. 73 KIGALI.

Minimait

21/86

KIGALI, LE.....

N° 122/08/03.13/86

A traiter par
Date entrée : *17/1/1986*
N° Classement : *12 15/08/05*

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

OBJET : Restructuration du Projet
Céramique de MUNZANGA et
RUKOKO.

-°-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en date du
19 Décembre 1985, mes services ont eu des entretiens avec Monsieur DINO BETI,
Coordinateur de la Coopération Suisse au Rwanda et son Adjoint, Monsieur Dominique
GROBERTY pour l'examen du projet d'accord devant régir la III^e phase du projet
action céramique en Préfecture de KIBUYE.

Le projet en question n'a pas été discuté unique-
ment parce que les Représentants de mon Département avaient reçu tardivement le
document de travail et que la partie Suisse n'avait pas suivi les procédures
habituelles de transmettre officiellement les documents aussi importants que les
accords de coopération qui doivent passer par le Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération.

Concernant le projet en question, la partie suisse
a été saisie de la volonté du Gouvernement de restructurer le projet de façon à
ce qu'il ait un impact réel sur la vie socio-économique de la population locale.
Ce programme de restructuration doit se faire en collaboration directe avec mon
Département et les Autorités locales après une évaluation qui sera effectuée par
une mission conjointe de mon Département et du Bureau de Coordination de la
Coopération Suisse.
C'est dans ce cadre qu'il faut instituer un Comité de Coordination des activités
du projet présidé par le Préfet de KIBUYE et comprenant notamment un Représentant
du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, le Sous-Préfet de
BIRAMBO, les Bourgmestres de BWAKIRA et KIVUMU, les Représentants des Poteries de
MUNZANGA et RUKOKO et un Représentant de la Coopération Suisse.

Concernant la restructuration du projet, Monsieur
DINO BETI a dit que c'est une affaire des Rwandais eux-mêmes tandis que pour ce
qui est du Comité de Coordination il a été d'accord à condition qu'on le lui
notifie par une note verbale. C'est pourquoi je vous demanderais de le notifier
officiellement à la Partie Suisse pour que le Comité ci-haut cité soit opération-
nel au démarrage de la III^e phase du projet.

Copie pour Information à :

- Monsieur le Préfet de Préfecture
KIBUYE.
- Monsieur le S/Préfet de la S/Préfecture
BIRAMBO.
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune
BWAKIRA.
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune
KIVUMU.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES
ET DE L'ARTISANAT.

NGIRIRA Mathieu.

Ngirira
des Mines et de l'Artisanat